M. JOLY — Malgré le sermon de l'hon. membre....je demande pardon, je veux dire malgré l'observation de l'hon. membre, je suis d'opinion que nous ne devons pas laisser des intérêts aussi précieux que ceux qui nous sont confiés, à la merci d'hommes avec lesquels nous ne sommes pas sûrs de vivre toujours en bons rapports, sans autre garantie que leur conscience. La confédération, en changeant l'état de choses qui a établi l'harmonie entre les races anglaise et française du Bas-Canada, détruira cette harmonie, et les conséquences ne sont que trop faciles à prévoir. Dans le Haut-Canada, il y a beaucoup plus d'homogénéité; aussi le danger de troubles intestins y est-il beaucoup moins grand. Il est vrai que l'immense pouvoir des orangistes, et la loi des écoles séparées, peuvent donner lieu à des difficultés, mais je crains plutôt les relations du Haut-Canada avec les autres provinces de la confédération, et notamment avec celles de l'Atlantique. Le Haut-Canada objecte, en général, à la construction du chemin de fer intercolonial; il voudrait voir les ressources de la confédération future appliquées à ouvrir l'immense région du Nord-Ouest et à agrandir ses cansux. Les provinces de l'Atlantique veulent le chemin de fer intercolonial, mais elles redoutent les dépenses qu'entraînerait l'ouverture des régions du Nord-Ouest ct l'élargissement des canaux. Le Haut-Canada craint déjà que les provinces de l'Atlantique ne s'allient avec le Bas-Canada contre lui; les Canadiens-Francais croient leur nationalité menacée par la majorité anglaise des autres provinces, et cependant la confédération n'existe encore qu'à l'état de projet. Si nos relations avec les autres provinces ne sont pas maintenant bien intimes, du moins elles n'ont rien d'hostile. Nous les regardons avec intérêt et amitié, comme les membres d'une famille. Nous croissons tous ensemble à l'ombre du pavillon angluis, et, en cas de guerre avec les Etats-Unis, nous sommes tous prêts à réunir nos efforts, sans arrière pensée, pour la détense commune. Mais, lorsque les différentes provinces se rencontreront dans le pirlement fédéral comme sur un champ de bataille, lorsque là elies auront contracté l'hat itude de se combattre pour faire prévaloir chacune ses intérêts si divers et si incompatibles, et que, de ces luttes sans cesse répétées, il aura résulté des jalousies et des haines inévitables, nos sentiments envers les autres provinces ne seront plus les mêmes,

et s'il se présente quelque grand danger où notre salut dépendra de notre union. l'on trouvera peut-être alors que notre union fédérative a été le signal de notre désunion. Ce qu'il y aura de plus dangereux dans cette position, ce sera le voisinage des Etate-Unis. qui jettent depuis longtemps sur nos provinces des yeux de convoitise et qui ont une armée immense que la fin probablement prochaine de la guerre laissera sans occupation : ils suivront do près nos luttes politiques, encourageront les mécontents et trouveront bientôt l'occasion d'intervenir dans nos affaires intérieures, introduits par le parti le plus faible. L'histoire est remplie d'événements semblables. L'hon. procureurgénéral du Bas-Canada prétend que les adversaires de la confédération désirent l'annexion aux Etats-Unis. J'ai de la peine à croire à sa sincérité, quand il exprime cette opinion; c'est généralement par des arguments de ce genre qu'il répond à ses adversaires, quand il n'a pas d'autre réponse Un des hommes les plus justeà leur faire. ment respectés du Bas-Canada, et qui jouit de l'estime universelle, M. CHERRIER, retiré depuis longtems de la vie politique, se décide, malgré sa répugnance à se mettre en évidence, à élever la voix afin de mettre en garde ses compatriotes contre les dangers du projet de confédération. Personne ne peut scupçonner la pureté de ses motifs : n'étant lié à aucun parti politique, il agissait d'une manière parfaitement désintéressée. Il semble que l'opinion d'un homme comme celui-là mérite, pour le moins, d'être écoutée avec respect. Au lieu de répondre à ses arguments, l'hon. procureur-général a casayé de soulever contre lui les risées de la chambre.—Le gouvernement étouffe la voix de ceux qui veulent éclairer le peuple, mais il se charge de l'éclairer lui-même. Voici un ouvrage en faveur de la confédération, publié en 1865. intitulé : " L'Union des provinces de l'Amérique Britannique du Nord, par l'hon. JOSEPH CAUCHON, membre du parlement canadien et rédacteur en chef du Journal de Québec," et aussi auteur d'un ouvrage publié en 1858 contre la confédération. Si le gouvernement était généreux, il ferait distribuer cet ouvrage de 1858 en même temps que celui de 1865, afin de donner à tout le monde l'avantage du choix, d'autant plusque l'hon, auteur ne peut avoir raison dans tous les deux. Si je mets ces deux ouvrages en regard, ce n'est pas dans le but de faire une attaque personnelle contre l'hon. membre ; le fait